

Forum National D&A

Groupe de travail Sortie de marchandises

13 juillet 2018



WERKGROEP UITGAAN

ORDRE DU JOUR

- Preuves alternatives d'apurement du transit
- Notification de réexportation
- État de la situation CODECO IN
- État de la situation à Zaventem
- Consolidation

Preuve alternative de transit

Art. 312 de l'AE, paragraphe 1^{er}

- Une note a été envoyée au ministre ⇒ accord
- Le département « Méthodes de travail » est occupé à élaborer une procédure reprenant des directives concrètes concernant la recevabilité des pièces présentées comme preuves alternatives.

Notification de réexportation

- Déclaration préalable à la sortie : article 263 du CDU :
 - Déclaration d'exportation ou de réexportation
 - Notification de réexportation
 - Déclaration sommaire de sortie – EXS
- Exceptions : article 245 de l'AD
 - Basées sur les marchandises = paragraphe 1^{er}
 - Basées sur la situation = paragraphe 2
 - ✓ Lettre e) transbordement en MDT au sein du même bureau de douane
 - 1) Dans les 14 jours
 - 2) Informations marchandises disponibles
 - 3) Destination et destinataire inchangés

Notification de réexportation

- https://www.belastingdienst.nl/bibliotheek/handboeken/html/boeken/HDU/uitgaan-verlaten_van_het_douanegebied_van.html#HD-DWU-d134e617
- Notification de réexportation : article 274 du CDU
 - Le paragraphe 1^{er} définit le champ d'application.
 - Le paragraphe 3 prévoit une simplification.
 - ✓ Actuellement encore avec le MINI-CUSCAR pour les conteneurs
 - ✓ Pour les cargaisons fractionnées & RORO, il n'existe actuellement pas de notification simplifiée.

État de la situation CODECO IN

- La notification des déclarations d'exportation par le biais d'un CODECO IN à Anvers a été reportée au 1^{er} septembre 2018.

État de la situation à Zaventem

- Le 30.06.2018, 32 entreprises étaient connectées à BruCloud.
- 15.885 déclarations ont été communiquées par avis IE507.
- 7 % ont été communiquées tardivement – 3 % ont donné des messages d'erreur.

Consolidation

- Aperçu des activités
- Informations utiles sur

<https://www.flandersinvestmentandtrade.com/export/sites/trade/files/pages/BrochureFichesBrexit.pdf>

- Réunions de travail des 23.02, 20.03 et 12.07
- Prochaine réunion : le 05.09.2018



WERKGROEP UITGAAN

©Dorothy Cardoen & Jan Robbroeckx – FN Groupe de travail
Sortie de marchandises

Modification de l'article 333 de l'AE

- Le 17.07.2018, une réunion de travail aura lieu au sein de la Commission au sujet de l'adaptation/extension de l'article 333 de l'AE.
- Contrôle de conformité et moment de renvoi de l'avis de sortie par le bureau de sortie au bureau d'exportation